

ment, et là elle renouvela, près de la sentinelle, ses investigations sur la demeure de l'enseigne Antoine Jobelin.

La sentinelle lui montra une maison en face de la caserne.

Au moment d'entrer chez Antoine, Ursule se sentit le cœur prêt à manquer. Elle eut besoin de s'asseoir quelques instans sur les marches de l'escalier, pour se remettre et prendre du sang-froid. Elle employa ces instans à prier et à se recommander aux saints. Un peu remise de son trouble, elle monta hardiment ensuite jusqu'au troisième étage, et frappa à une petite porte sur laquelle se trouvait écrit le nom de Jobelin.

—Entrez, dit une voix, celle d'Antoine.

Ursule leva le loquet de la porte, la poussa et entra.

Antoine, à la vue de sa cousine, ne témoigna ni surprise, ni émotion.

—Que me voulez-vous ? demanda-t-il froidement, sans se lever et sans même se découvrir. Dépêchez-vous de parler. J'ai hâte de finir cette entrevue avec la malheureuse qui a tué mon père.

Ursule, pâle comme une trépassée, tira de son sein le testament de maître Nicolas, et, sans prononcer un seul mot, le présenta à Antoine.

Antoine, en reconnaissant l'écriture de son père, ne put réprimer un cri de surprise et de douleur ; ses yeux se remplirent de larmes. Il prit le papier et le porta respectueusement à ses lèvres.

—L'écriture de mon père, murmura-t-il d'une voix entrecoupée, une lettre de mon père !

—Il me l'a donnée en mourant pour vous, et je viens m'acquitter de ce devoir.

Antoine porta de nouveau le papier à ses lèvres et brisa le cachet.

A peine eut-il jeté les yeux sur le testament, qu'un sourire plein d'amertume crispa ses lèvres.

Il se leva et jeta le papier à Ursule.

—Tenez, lui dit-il, tenez ; gardez ces papiers pour votre honte et pour votre punition. Je n'exécuterai pas les dernières volontés de mon père. Vous êtes cause de cette désobéissance à un ordre donné par un agonisant à son fils ! ou plutôt je ne lui désobéis point, car, du haut du ciel, il me défend d'accomplir ce qu'il avait ordonné, par une erreur dont il ne reconnaît maintenant que trop l'étendue. Prenez ce papier, gardez-le pour votre châtiment, et puisse sa vue vous inspirer un repentir dont vous êtes peut-être incapable, vous qui payez les bienfaits de ma mère par l'ingratitude et l'insulte, vous dont la négligence et la dureté ont tué mon père devenu le vôtre. Allez, que je ne vous revoie plus jamais

en ce monde et dans l'autre ; allez, je n'ai que de l'indifférence et du mépris pour vous !

Ursule, attérée, obéit sans savoir ce qu'elle faisait. Elle se retira machinalement plus morte que vive, et dans un état à faire compassion au cœur le plus impitoyable. Ce fut seulement arrivée dans la rue qu'elle songea à jeter les yeux sur le testament de son oncle. Voici ce qu'il contenait :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, « moi, Nicolas Jobelin, sain de corps et d'esprit, « j'ordonne à mon fils Antoine, pour dernière volonté « et ordre suprême, d'épouser, après ma mort, si « Dieu ne m'accorde pas la grâce de voir s'accomplir « auparavant cette union, sa cousine et ma nièce « Ursule Jobelin, orpheline de mon frère Etienne et « mon enfant d'adoption. »

Venaient ensuite la signature du veillard et la date qui montraient que le testament avait été écrit deux jours seulement avant la mort de maître Nicolas.

—Mon oncle ! mon oncle ! s'écria Ursule, vous qui seul avez su juger mon cœur, ne demanderez-vous pas à Dieu de me rappeler enfin vers lui, et de me donner dans le ciel une place à vos pieds ?

Elle hésita quelques instans pour délibérer sur le parti qu'elle avait à prendre.

—Je vais repartir pour la maison de ma tante résolut-elle après une courte hésitation. Que m'importent, maintenant, après les paroles que vient de me dire Antoine, que m'importent les persécutions et l'opprobre ?

Elle remonta en voiture, regagna la patache de Neuilly, et arriva vers une heure du soir chez dame Rose.

Dame Rose, secondée par Thérèse, avait ameuté tout le quartier, et raconté à chacun la fuite scandaleuse d'Ursule.

En voyant Ursule revenir calme, sans émotion apparente, et seulement un peu plus sereine que de coutume, les deux vieilles femmes et les commères qui les entouraient ne purent se défendre d'une sorte de stupéfaction.

—Et d'où venez-vous, glapit dame Rose en élevant la voix au fausset le plus aigu que cette voix eût jamais atteint.

—Je viens de porter à mon cousin le testament de son père.

—Vous venez de Paris ? vous venez de voir Antoine ? sans ma permission, sans même m'avoir consultée !

—Je viens d'accomplir un devoir, ma tante.

—Et vous croyez que je souffrirai plus longtemps chez moi un pareil scandale ! Vous croyez que ma